ECHIQUIER VALUE EUROPE I

SEPTEMBRE 2026 (données au 30/09/2026)

L'objectif du fonds est d'investir sur les marchés d'actions européens, en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsable (selon l'analyse de la société de gestion) et dont la valorisation est jugée décotée par la société de gestion (« Value »), tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille.

831 M€	492,70 €
Actif net	Valeur liquidative

Valeur liquidative publiée sur le site fundinfo.com

Horizon de placement conseillé : 5 ans

Gérants

Yann Giordmaina, Maxime Lefebvre, Romain Ruffenach

Caractéristiques

Type	Compartiment de Sicav
Sicav	Echiquier
Création de la Sicav	12/04/2012
Durée de vie	99 ans
Création du compartiment	03/01/1997
Date de 1ère VL	31/03/2000
Code ISIN	FR0010600239
Code Bloomberg	TOCHLDI FP
Devise de cotation	EUR
Affectation des résultats	Capitalisation
Indice	MSCI EUROPE NR
Eligible au PEA	Oui
Classification SFDR	Article 8

*L'indice du compartiment n'est pas aligné avec les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

Conditions financières

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais de gestion	0,95% TTC max.
Commission de surperformance	Non
Swing pricing	Oui (définition en dernière page)
Min. de souscription	100 000 EUR
Frais au 31/07/2026	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,05%
Coûts de transaction	0,19%
Frais de surperformance	Néant

Informations opérationnelles

Valorisation	Quotidienne
Cut-off	14:30
Règlement	J+2
Valorisateur	Société Générale
Dépositaire	BNP Paribas SA
Décimalisation	Dix-Millièmes

Commentaire du gérant

Echiquier Value Europe I régresse de -3,36% sur le mois et progresse de 13,10% depuis le début de l'année.

En septembre, le MSCI Europe NR enregistre une baisse de 2,40% quand le MSCI Europe Value baisse de 2,42%. Les marchés d'actions européens sont pénalisés par la hausse des taux souverains, en particulier en France avec des situations budgétaires et politiques tendues. Le portefeuille réalise une performance inférieure à celle de son indice de référence et à son indice de style. L'énergie, les ressources de base et l'alimentation/boissons ont contribué négativement à la performance relative. Les biens personnels, les banques et l'immobilier apportent des contributions positives. La sous-performance du mois par rapport à l'indice de style provient essentiellement de l'effet sélection. En particulier, Prosus sous-performe en raison de son exposition à Tencent et des difficultés de l'économie chinoise. Origin Entreprises publie des résultats annuels stables à cause des difficultés de ses clients agriculteurs. Au cours du mois, nous avons pris des bénéfices sur Allianz et Roche que nous jugions bien valorisées. Nous avons initié des positions en Smith & Nephew (technologies médicales) et Buzzi (ciment), deux sociétés très rentables dont les valorisations nous semblent trop faibles.

Evolution de l'OPC et de son indice depuis la création (base 100)

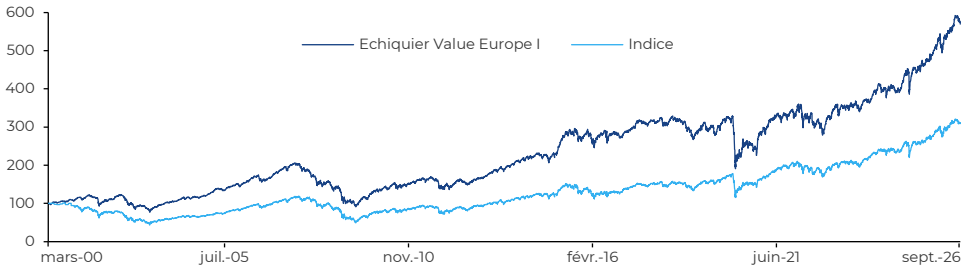

Indice : source Bloomberg

Performances (%)

			Annualisée				
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
OPC	-3,4	+13,1	+21,5	+16,8	+11,5	+7,2	+6,8
Indice	-2,4	+9,6	+16,5	+14,8	+9,9	+9,0	+4,4

Performances calendaires (%)

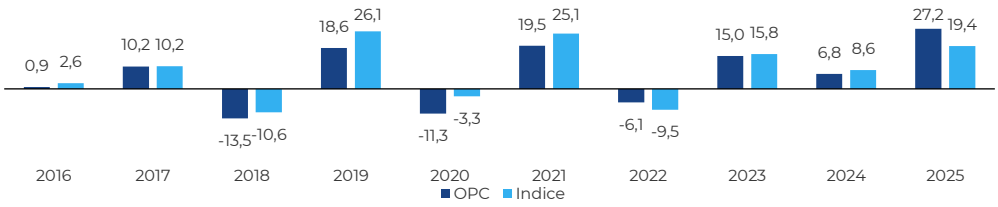

Source : La Financière de l'Echiquier, Bloomberg
Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Les rendements indiqués sont nets de frais de gestion mais bruts d'impôts pour l'investisseur. Les performances du compartiment et celles de l'indice de référence sont calculées coupons nets réinvestis. Le calcul tient compte de tous les frais et commissions.

Autres indicateurs de risque

(pas hebdomadaire)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Volatilité de l'OPC	11,2	12,6	14,4	17,3	15,3
Volatilité de l'indice	12,3	12,5	13,6	15,3	17,8
Ratio de Sharpe	2,1	1,4	0,9	0,5	0,5
Beta	0,8	0,9	1,0	1,1	0,8
Corrélation	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Ratio d'information	0,9	0,4	0,3	-0,2	0,2
Tracking error	5,1	5,1	5,8	6,2	8,7
Max. drawdown de l'OPC	-9,3	-14,8	-22,7	-42,2	-55,8
Max. drawdown de l'indice	-9,4	-16,3	-19,5	-35,3	-58,5
Recouvrement (en jours ouvrés)	36,0	25,0	109,0	286,0	1 162,0

Indicateur de risque

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur : risque de crédit, garantie. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années. Avertissement : le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

ECHIQUIER VALUE EUROPE I

SEPTEMBRE 2026 (données au 30/09/2026)

Profil de l'OPC

VE/CA 2026	2,1
PER 2026	12,2
Rendement	4,2%
Active share	73,3%

Poche trésorerie (en % de l'actif net)	5,3%
Nombre de lignes	62
Capitalisation moyenne (M€)	87 524
Capitalisation médiane (M€)	35 156

Source : LFDE

Répartition géographique

(en % de l'actif net hors trésorerie)

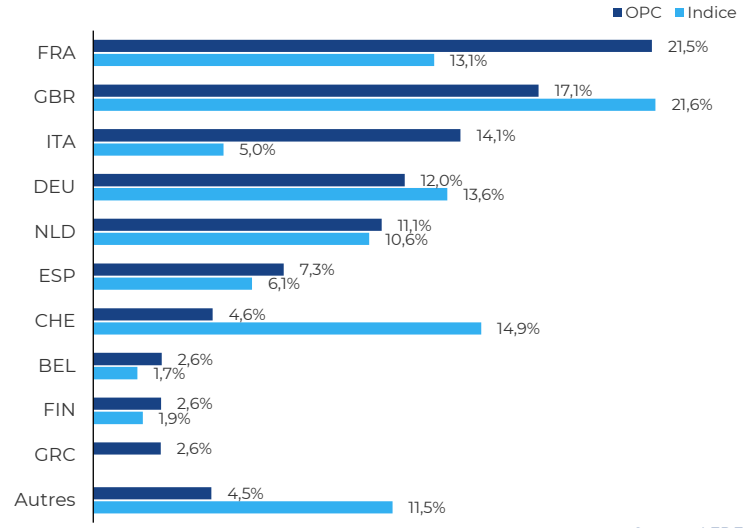

Source : LFDE

Répartition sectorielle

(en % de l'actif net hors trésorerie)

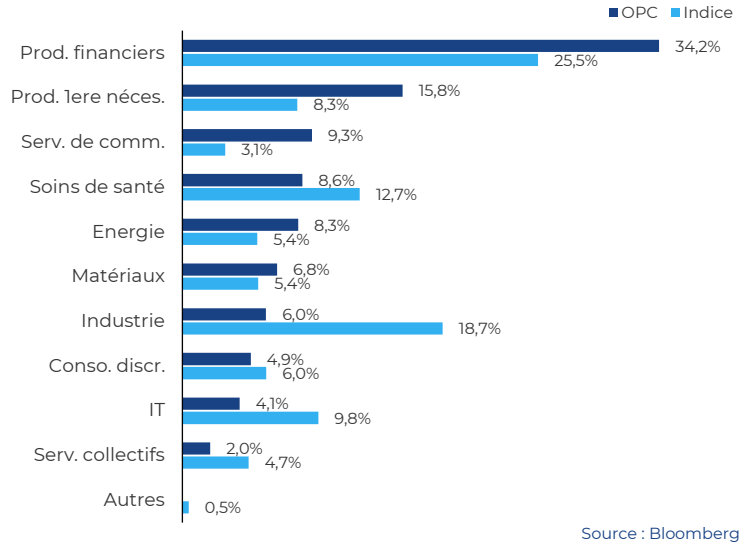

Source : Bloomberg

Répartition par taille de capitalisation (€)

(en % de l'actif net hors trésorerie)

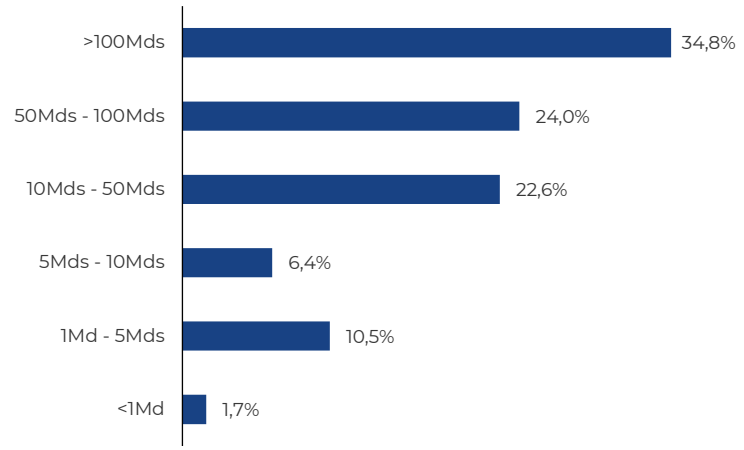

Source : LFDE

Principales positions

Valeurs	Pays	Secteurs	En % de l'actif net
TotalEnergies	FRA	Energie	4,2
Intesa Sanpaolo	ITA	Prod. fina...	3,9
Banco Santander	ESP	Prod. fina...	3,8
Sanofi	FRA	Soins de s...	2,9
ING	NLD	Prod. fina...	2,9
Roche	CHE	Soins de s...	2,9
Barclays	GBR	Prod. fina...	2,6
Allianz	DEU	Prod. fina...	2,6
Nordea Bank	FIN	Prod. fina...	2,5
BP	GBR	Energie	2,4

Poids des 10 premières positions : **30,7%**

Source : LFDE

Répartition par devise

(en % de l'actif net)

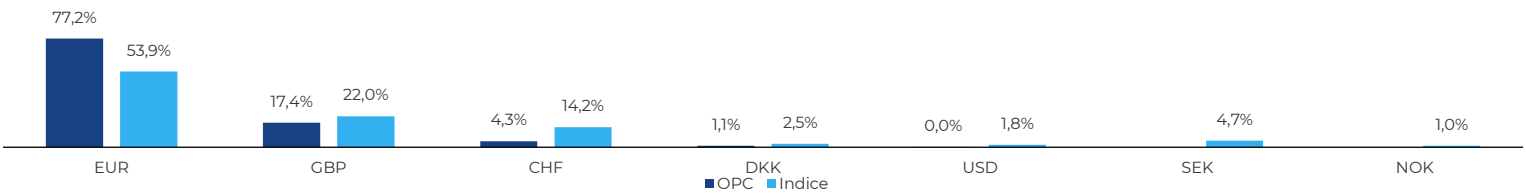

Source : LFDE

Analyse de performance (mensuelle)

Top 3 contributeurs		
Valeurs	Performance	Contribution
BP	+7,2	+0,2
ING	+3,3	+0,1
Alten	+6,8	+0,1

Poids des 3 contributeurs : **6,7%**

Flop 3 contributeurs		
Valeurs	Performance	Contribution
Allianz	-7,7	-0,3
Barclays	-7,5	-0,2
LVMH	-14,0	-0,2

Poids des 3 contributeurs : **7,7%**

Source : LFDE

Glossaire

Lexique des conditions financières

Swing pricing	Mécanisme par lequel la valeur liquidative est ajustée à la hausse (respectivement à la baisse) si la variation de passif est positive (respectivement négative) de manière à réduire, pour les porteurs présents dans le fonds, le coût de réaménagement de portefeuille lié aux mouvements de passif.

Lexique des indicateurs de risque

Volatilité	Mesure de l'amplitude des variations du cours d'une action, d'un marché ou d'un fonds. Elle est calculée sur une période donnée et permet ainsi d'apprécier la régularité des performances d'une action, d'un marché ou d'un fonds.
Ratio de Sharpe	Indicateur de la rentabilité (marginale) obtenue par unité de risque pris. Si le ratio est négatif : moins de rentabilité que le référentiel. Si le ratio est compris entre 0 et 1 : surperformance avec une prise de risque « trop élevée ». Si le ratio est supérieur à 1 : une surperformance qui ne se fait pas au prix d'un risque « trop élevé ».
Bêta	Indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.
Ratio d'information	Indicateur synthétique de l'efficacité du couple rendement/risque. Un indicateur élevé signifie que le fonds dépasse régulièrement son indice de référence.
Tracking error	Indicateur permettant de comparer la volatilité du fonds face à celle de son indice de référence. Plus la « tracking error » est élevée, plus le fonds à une performance moyenne éloignée de son indice de référence.
Max. drawdown	Le « max drawdown » (perte successive maximale) mesure la plus forte baisse dans la valeur d'un portefeuille.
Recouvrement (en jours ouvrés)	Délai de recouvrement, qui correspond au temps nécessaire au portefeuille pour revenir à son plus haut niveau (avant le « max drawdown »).
Sensibilité	Variation de la valeur d'un actif lorsqu'une autre donnée varie dans le même temps. Par exemple, la sensibilité taux d'une obligation correspond à la variation de son prix engendrée par une hausse ou une baisse des taux d'intérêts d'un point de base (0,01%).

Lexique de l'analyse financière

VE/CA	Ratio de valorisation d'entreprise : valeur de l'entreprise/CA (chiffre d'affaires).
PER	Ratio de valorisation d'entreprise : Price Earning Ratio = capitalisation boursière/résultat net.
Consommation discrétionnaire	Par opposition à la consommation de base, elle représente l'ensemble des biens et services considérés comme non essentiels.
Consommation de base	Par opposition à la consommation discrétionnaire, elle représente des biens et services considérés comme essentiels.
Services de communication	Ce secteur regroupe les gérants de réseaux de télécommunication et prestataires de services de communication et de transmission de données.
Pays émergents	On parle de pays émergent pour parler de pays dont la situation économique est en voie de développement. Cette croissance est calculée selon le PIB, les nouvelles entreprises et infrastructures ainsi que le niveau et la qualité de vie des habitants.
Matières premières	Ressource naturelle utilisée dans la production de produits semi-finis ou finis, ou comme source d'énergie.

Lexique de l'analyse crédit

Obligation « investment grade »	Une obligation est dite « investment grade », c'est-à-dire si sa notation financière par les agences de notation financière est supérieure à BB+.
Obligation « high yield »	Une obligation est dite « high yield », c'est-à-dire à haut rendement, si sa notation financière par les agences de notation financière est inférieure à BBB-.
Duration	Durée de vie moyenne de ses flux financiers pondérée par leur valeur actualisée. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la duration est élevée, plus le risque est grand.
Yield to worst	Rendement le plus mauvais que peut obtenir une obligation, sans que l'émetteur n'aille jusqu'au défaut de paiement.
Rendement (tous call exercés)	Rendement d'une obligation intégrant dans le calcul les dates de « call » éventuelles intégrés à l'obligation. Ces dates de « call » correspondent à des échéances intermédiaires qui donnent la possibilité de rembourser l'emprunt avant sa date de maturité finale.

Pour plus d'information

La Sicav a été créée le 12 avril 2012 pour une durée indéterminée. Le compartiment a été lancé le 3 janvier 1997.

Ce document, à caractère commercial est avant tout un rapport mensuel sur la gestion et les risque du compartiment, par ailleurs, il a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du compartiment.

Pour plus d'information sur les caractéristiques et les frais de ce compartiment, nous vous invitons à lire les documents réglementaires (prospectus disponible en anglais et en français et DIC dans les langues officielles de votre pays) disponible gratuitement sur notre site internet www.lfde.com.

Les investisseurs ou investisseurs potentiels sont informés qu'ils peuvent obtenir un résumé de leurs droits dans la langue officielle de leur pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous :
https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Information relative au taux de précompte mobilier : pour les parts de distribution, taxation à 30 % des dividendes versés. Pour les parts de capitalisation des fonds investissant plus de 10 % de leur actif net en titres de créances, taxation à 30 % des revenus provenant directement ou indirectement du rendement des titres de créances.

Les investisseurs ou investisseurs potentiels peuvent également déposer une réclamation selon la procédure prévue par la société de gestion. Ces informations sont disponibles dans la langue officielle du pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous :
https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Enfin, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords de commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.